



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un lien maritime à longueur d'année aux Îles-de-la-Madeleine

Plus que jamais un service essentiel!

Îles-de-la-Madeleine, le 19 avril 2010 — Le maire des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, trace un bilan extrêmement positif de la deuxième année du lien maritime hivernal entre l'archipel et l'Île-du-Prince-Édouard. Malgré la confirmation tardive de la desserte par Transports Canada, l'achalandage pour le mois de février a connu une légère hausse par rapport à l'année précédente. Pour le mois de mars, le nombre de passagers a connu une augmentation de 90 %. « C'est presque deux fois plus de personnes qui ont pris le traversier en mars, par rapport à l'hiver dernier, se réjouit le maire Arseneau. Cela prouve hors de tout doute qu'il est question d'un service essentiel qui correspond à un besoin croissant des Madelinots de se déplacer librement à longueur d'année. »

Les citoyens madelinots, qui réclament le service depuis plusieurs années, seront aussi invités à signifier leur appui à la desserte hivernale.

Les Madelinots ont donc répondu en masse face au questionnement du gouvernement sur la pertinence du service et de la façon la plus éloquente qui soit, c'est-à-dire en utilisant le service! C'est d'ailleurs le sens de l'appel que la Municipalité et ses partenaires avaient lancé lors de la mise en place du projet pilote, il y a deux ans, un appel réitéré lors de la traverse inaugurale du 2 février dernier.

Ces statistiques confirment l'argumentaire de départ remis par le maire Arseneau au ministre des Transports de l'époque, Lawrence Cannon, à l'effet que la desserte hivernale est tout aussi nécessaire et essentielle que celle opérée en octobre, décembre ou avril. Les citoyens des Îles éprouvent le besoin d'être libres d'aller et venir douze mois par année et c'est la mission même du gouvernement de désenclaver l'archipel. Une question de responsabilité de l'État et une question d'équité. « Nous avons dès le départ affirmé que le service de base, deux fois par semaine, constituait un minimum, rappelle le maire Joël Arseneau. Le besoin ira croissant, l'achalandage justifiant l'ajustement éventuel des horaires, comme pour le reste de l'année. »

Depuis deux ans, les Madelinots ont fait la démonstration éclatante de l'importance du lien maritime hivernal sur le plan économique. Les entreprises de tous les secteurs de notre économie, les commerçants et bien entendu les consommateurs en tirent des avantages indéniables. Sur le plan social, communautaire et culturel, l'archipel est devenu plus accessible et plus proche que jamais du continent. Les gens d'affaires, les étudiants, les vacanciers, les équipes sportives, les groupes sociaux, bref, tout un chacun peut tirer avantage de ce service essentiel. Pour certaines entreprises, la lenteur du gouvernement à confirmer la desserte hivernale n'aura pas cependant permis une planification optimale du transport lourd. Sur le plan du développement touristique, il a été impossible de développer quelque stratégie promotionnelle que ce soit sans avoir la garantie d'un service des mois à l'avance.

De son côté, l'opérateur de la desserte, la CTMA, a démontré une fois de plus sa capacité de « livrer la marchandise », contre vents et marées, dans une mer de glaces comme en 2009 ou, au contraire, dans les eaux libres et souvent agitées de l'hiver 2010. De plus, l'opérateur a su être à l'écoute des Madelinots en ajustant son horaire aux besoins de sa clientèle.

Ce dossier, toujours piloté par la municipalité au nom des citoyens de l'archipel, n'est pas pour autant réglé, d'affirmer le maire. « Si la démonstration du caractère essentiel du lien à longueur d'année n'est plus à faire, l'engagement politique ferme du gouvernement et la signature d'un contrat à long terme pour un service de douze mois doivent encore être obtenus, dit-il. C'est la raison pour laquelle j'ai invité le ministre des Transports, l'honorable John Baird, à nous rendre visite d'ici l'été. » Pour Joël Arseneau, ce sera l'occasion idéale pour le ministre de constater l'importance du service et la spécificité de la desserte de ce port éloigné au sein du ministère. Parallèlement, le maire entend mener au cours des prochaines semaines une importante campagne de sensibilisation à cet enjeu déterminant pour l'avenir de l'archipel auprès de la classe politique provinciale et fédérale. Ce dossier doit se régler pour de bon et une bonne fois pour toutes avant l'automne.

Rappelons que ce n'est que le 21 janvier dernier, après des semaines intensives de pression sur les autorités fédérales, que Transports Canada a confirmé la reconduction du service hivernal pour 2010, près d'un an après les résultats concluants obtenus lors du projet pilote mené à l'hiver 2009. Les représentants municipaux des Îles et leurs partenaires jugent qu'il est primordial que le gouvernement fédéral s'engage à long terme dans le maintien et la consolidation du service de traversier à longueur d'année.

- 30 -

Pour information : Joël Arseneau
Maire et président du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine
(418) 986-3100, poste 222
(418) 937-6632
jarseneau@muniles.ca